

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : réhabilitation des voies secondaires de la commune

LE maire Christian Abessolo Menguey a donné le coup d'envoi des travaux, lundi dernier.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LE président du Conseil municipal d'Oyem, Christian Abessolo Menguey, a lancé, le lundi 9 décembre dernier, les travaux de réhabilitation des voies secondaires de la commune. C'est l'axe carrefour Mekaga/Essong-Okui, dans le 2^e arrondissement, qui a été choisi pour lancer cette vaste opération de reprofilage des artères sous-intégrées du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Les travaux engagés, qui bénéficient d'un appui matériel et multiforme de la direction provinciale des Travaux publics

(TP), viennent en exécution de la convention signée par la mairie et les TP, en vue du réaménagement conjoint de toutes les voies secondaires des deux arrondissements d'Oyem. Cette action fait suite aux résolutions prises lors de la session budgétaire du conseil municipal, tenu le 19 septembre dernier.

Pour l'édile de la commune d'Oyem, Christian Abessolo Menguey, ces travaux d'aménagement urbain devront permettre, à terme, de désengorger le chef-lieu de province du Woleu-Ntem, et faciliter les déplacements des automobilistes et des piétons.

À un mois du passage de la course cycliste La Tropicale Amissa-Bongo, dans le Septentrion, les voiries urbaines de la commune d'Oyem, qui sont dans un état très alarmant, tentent ainsi de refaire... peu



Les travaux ont été lancés par le maire Christian Abessolo Menguey.

neuve. Le reprofilage des voies principales bénéficiera, a-t-on appris, d'une prise en charge

conjointe avec le comité d'organisation de la "petite reine". Lors du lancement des travaux,

l'édile d'Oyem était accompagné du directeur provincial des Travaux publics (TP), Georges

Vers une meilleure gestion des ordures ménagères

E.E.M
Oyem/Gabon

DEPUIS quelque temps, la mairie d'Oyem sillonne les quartiers de la ville, aux fins d'annoncer la mise en œuvre pratique, dans les tout prochains jours, de nouvelles mesures de gestion des ordures ménagères dans la commune. Cette mission de prospection, d'explication et d'échanges est menée par le 3^e maire adjoint chargé de la voirie urbaine, Adamou Aboubakar. Il est assisté des représentants de la mairie du 2^e arrondissement et de la direction provinciale des Travaux publics (TP) et les autres administrations impliquées dans ce projet. Les quartiers Akoakam-haoussa, Akoakam 1 (Manguier/Saint Éloi), Minka-Mfoua et Mont-Miyele, ont constitué la première étape de cette tournée.



Partout, les émissaires du maire d'Oyem ont rappelé aux chefs des quartiers et aux administrés la volonté et la détermination de leur édile, Christian Abessolo Menguey, de faire de sa cité, une ville belle, propre et attrayante. Pour y parvenir, l'équipe municipale a décidé de construire des bacs en béton à l'intérieur de chaque quartier, et de fournir régulièrement, à chaque ménage, des sacs-poubelles en plastique. Le but visé étant de débarrasser Oyem des tas de déchets ménagers qui ternissent son image.

Gamba : les délégués du personnel de la mairie en place

LA liste conduite par Sosthène Yembit l'a emporté par 32 voix contre 26 pour son adversaire.

Dieudonné MVOUBOU
Gamba/Gabon

EN respect des dispositions de l'article 2 de l'arrêté n°000147 du 26 avril 2001 qui disposent que "l'institution des délégués du personnel est obligatoire dans tout établissement où sont occupés habituellement plus de dix (10) salariés", le Conseil municipal de Gamba, chef-lieu du département de Ndolou, qui n'en disposait pas, vient d'élire ses délégués du personnel. Les 62 votants ont été appelés à départager les deux listes (A et B) en compétition. La liste A était conduite par Constant Mout-



Une vue du personnel municipal pendant le vote des délégués.

singa et Eddy Wilfried Kombila (titulaires) et Franck Bissielou et Jilanis Moutsinga (suppléants). Et la liste B par Sosthène Yembit et Édith Nyngone Ekomy (titulaires) avec pour suppléants, Marie-Estelle Doutsoua et Guy Serge Mabounda Boutamba. Au terme du dépouillement, la liste B l'a emporté sur le score 32 voix contre 26. Pour 4 bulletins blancs ou nuls. Les nouveaux délégués du personnel de la mairie de Gamba ont promis de ne ménager aucun effort pour mener

à bien leur mission. Celle de défendre les droits des travailleurs de cette collectivité locale, sans distinction aucune. "Nous ferons de notre mieux pour mériter la confiance de nos collègues. Le vote était serré. Preuve que chaque liste avait des arguments à défendre", a confié un membre de la liste B, visiblement satisfait de l'issue du vote. La durée du mandat des délégués du personnel est de trois ans renouvelable. Celui qui vient d'être élu prendra donc fin en 2022.